



Journal Mars-
Avril- Mai
2015

Le journal de la CGT
Educ'action 95

Val d'Oise

Tous ensemble pour une école réellement démocratique.



Nous étions près de 300 000 à défilé en France le 9 avril dernier. Cette mobilisation répondait à un appel à la grève intersyndicale et interprofessionnelle. Ce fut un point fort du mouvement syndical de ce printemps 2015.

Il est important qu'il ne soit pas le seul. Car une chose est certaine, les motifs ne manquent pas pour se mobiliser collectivement : Loi Macron, sur le dialogue social, réforme du collège, de l'éducation prioritaire, de la protection sociale... Cette variété des attaques pourraient être source de dispersion des luttes. C'est parfois le cas. Pourtant, un fil conducteur se dégage de cette politique gouvernementale. Un fil dont on ne doit pas prononcer le nom: l'austérité. Alors bien sûr, On l'entend en salle des profs, dans la rue, le même commentaire résigné: Il y a pire ailleurs. La France, ce n'est pas la Grèce. Pourtant, les salaires sont gelés pour les fonctionnaires depuis 5 ans. Plus grave, notre salaire net baisse avec l'augmentation des cotisations sociales. Un jeune rentre dans le métier avec 1300 euros et un bac plus 5 ans dans ses bagages. Mais, il ne s'agit pas de rentrer dans la compétition du tous contre tous et de lorgner systématiquement sur celui d'à côté. Il s'agit plutôt de relever la tête que de regarder à côté. Cette pression sur les salaires existe de manière exacerbée aussi bien dans le public que dans le privé. A cela s'ajoute, le marché (nous sommes

bien dans un jeu de l'offre et de la demande toujours en faveur de la première) du travail qui favorise les conquêtes d'un patronat à l'heure actuelle à l'offensive et qui tarde toujours à rendre les fruits mûrs des cadeaux qu'il reçoit depuis de nombreuses années que cela soit sous la forme du pacte de stabilité ou de la loi Macron.

Nous en sommes à perdre notre boussole dans un contexte politique où le FN est devenu le centre de gravité du théâtre politique. L'illusion est bien en place, ce parti réactionnaire, traditionaliste et surtout profondément capitaliste n'avance pas d'idée ; il attend tapi dans l'ombre, se drapant d'une intégrité politique de surface. Dans ce contexte, le mouvement syndical doit (re) trouver la place qui devrait être la sienne. Et la tâche n'est pas mince. Nous avons à réinvestir les quartiers, pour construire les mobilisations, recréer du lien, de l'éducation populaire politique, des fêtes syndicales. Les tâches ne manquent pas. Il faut donc se mobiliser. Mais pas (seulement) pour une grève d'une journée, il s'agit de se mobiliser pour proposer un contre-projet de société dans lequel il faut remettre à l'ordre du jour le contrôle de son outil de travail. Cette orientation a plus que jamais un sens. Nous devons être en capacité de décider sur nos lieux de travail de nos métiers. Il est temps de sortir du temps de la délégation patronale ou politique, c'est aux travailleurs de décider.

Notre enjeu est aussi de redonner confiance dans le syndicalisme et ne pas afficher une division qui peut rapidement tourner à la que-

relle de chapelle. L'heure n'est plus aux tergiversations. Nous devons nous compter dans le camp de la transformation sociale et de la lutte. L'appel intersyndical départemental est une première étape dans la reconstruction d'un front syndical dans le Val d'Oise. Il est nécessaire que cet appel ne soit pas sans lendemain. Dans le même temps, la CGT Educ'action 95, en accord avec ses orientations, a poursuivi le travail entamé avec SUD Education 95. Nous partageons dans nos organisations la nécessité de s'approprier notre outil de travail. Cela passe en premier par la formation (point central du militantisme syndical). Dans cette optique, nous organisons conjointement une journée d'étude sur les compétences dans le champ de l'éducation. Cette journée se déroulera le 12 juin prochain en présence de Nico Hirt dont les travaux portent en partie sur le sujet (cf <http://www.skolo.org/>). Cette formation est bien entendue ouverte aux syndiqué-e-s de la CGT Educ'action et de SUD Education mais aussi à l'ensemble des collègues, sympathisant-e-s intéressé-e-s par le sujet et qui se posent la question de l'école aujourd'hui. L'affiche et un modèle de lettre de demande de formation sont en page centrale du journal. N'hésitez donc pas à le diffuser largement dans les écoles, les établissements et les services.

Tous ensemble pour une école
réellement démocratique.

Mathieu Moreau
Co-secrétaire
CGT Educ'action 95

Sommaire

Edito	1
Point sur la réforme de l'éducation prioritaire dans le Val d'Oise	2-3
Bilan élections professionnelles	4
Affiche pour le stage sur les compétences	5
Modèle de lettre de demande de sage syndical	6
Echos des luttes dans le département.	7
Contacts	8



Val d'Oise

Page 2

Le journal de la CGT
Educ'action 95

Point sur la réforme de l'éducation prioritaire dans le Val d'Oise

La prochaine rentrée verra la mise en place définitive de la réforme sur l'Education Prioritaire engagée par l'ancien ministre de l'éducation Vincent PEILLON et poursuivie par l'actuelle ministre Najat VALLAUD-BELKACEM.

Cette réforme a été annoncée comme étant un tremplin pour les élèves issus de classe sociale défavorisé en valorisant les établissements les accueillants et les personnels les formants. Cette valorisation passe par :

- Une augmentation des primes d'indemnité « ZEP » de 1.5 à 2 fois la leur actuelle
 - Une capacité plus libre de gérer les équipes par les chefs d'établissements
- Une décharge horaire « de formation et de réflexion » pour les équipes enseignantes.

A la CGT Educ'action 95, nous considérons que cette réforme ne permettra pas de résoudre le problème qu'elle cible. Pire, elle ne fera que valider la chronique de son échec programmé.

En effet les décisions annoncées se feront à moyen constant. (Vous avez dit austérité, je dis créativité...) (Déshabillons Paul pour habiller Jacques mais toujours sans Rolex...). Les décharges (pardon

pondération de service) seront absorbées en heures supplémentaires au sein des REP +. Le temps de concertation sera ainsi dévoyé alors que c'est un outil pour un meilleur fonctionnement des équipes pédagogiques notamment dans l'éducation prioritaire. Plutôt que de l'inscrire dans le temps de service, cette concertation apparaît dès lors comme une contrainte supplémentaire.

De plus la carte de l'éducation prioritaire sera revue tous les 4 ans. Ainsi certains établissements pourraient quitter le dispositif (« Est-ce que la vocation d'un établissement en éducation prioritaire n'est pas précisément d'en sortir? » Najat VALLAUD-BELKACEM dans l'express du 08/12/2014) au profit d'autres y entrants. On pourrait suivre la ministre à condition de constater de réelles améliorations en terme éducatif mais aussi socio-économiques. Or, le ministère refuse toujours de communiquer sur son indicateur social permettant de faire des constats objectifs et les inégalités n'ont fait que se creuser (c'est une réalité) dans les réseaux d'éducation prioritaires depuis une trentaine d'années.

Cette réforme annonce enfin que les besoins éducatifs pour les élèves issus de classes sociales défavorisées s'arrêtent au collège. L'absence des lycées au sein de l'éducation est pour le coup éclairante sur les visées globales du projet éducatif du gouvernement. Alors que le gouvernement

a prévu de rendre obligatoire la scolarité jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau IV (CAP). Où sont alors la réflexion et la cohérence dans cette réforme ? Comment peut-on penser que les difficultés socio-éducatives puissent s'arrêter à la fin du collège? Les déclarations lors du CTM pour « rassurer » les collègues qu'une liste de 186 lycées resterait dans un dispositif (dont on ignore la nature) ne sont pas satisfaisantes. Il faut proposer un dispositif ambitieux qui permette de la maternelle à la terminale de mettre en place une véritable démocratisation de l'école et favorise une réelle égalité entre les élèves. Voilà, une réforme qui pourrait être réellement ambitieuse !

Quel périmètre de l'éducation prioritaire dans le département?

L'état des lieux de l'éducation prioritaire dans le département est le suivant :

7 REP+ (Argenteuil, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers le Bel).

28 REP (Argenteuil, Bezons, Cergy, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Gous-sainville, Montigny-lès-Cormeilles, Persan, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Sarcelles, Villiers-le-Bel).

Deux réseaux étaient déjà préfigurateurs dans le département cette année, à Garges-lès-Gonesse, le réseau rattaché au collège Paul Eluard et à Villiers le Bel, le réseau rattaché au collège Saint-Exupéry.

Bilan d'une école en REP + sur Garges.



Les écoles du réseau attaché au collège Paul Eluard ont déjà réagi sur leurs conditions de travail et celle d'apprentissage des élèves.

Lors d'une AG en Janvier, ils ont pu discuter de la réalité sur la mise en place de la réforme REP+. Le compte rendu suivant permet de mettre en avant les conditions réelles d'application de cette réforme.

Ce qui était prévu par la réforme :

- Nous sommes entrés dans le REP+ à titre expérimental (comme un autre REP de Villiers le bel).
- Nous avons droit à 9 jours de formation pris sur le temps scolaire. Nous sommes donc remplacés sur nos temps de classe par des BD stage.
- Nous avons fait des vœux de formation au mois de juin. (Essentiellement du travail en équipe)
- Ce qui a eu lieu :
- Nous avons eu droit à 8 journées et demi (un mercredi matin comptant pour une journée entière!)
- Nous sommes remplacés : au mieux par des BD, sinon par des ZIL (sortis d'une classe dans laquelle ils effectuent une mission de remplacement qui n'est pas un stage), au pire par personne, (ce qui nous oblige à rester dans nos classes sans pouvoir aller en stage un autre jour OU à répartir les élèves dans les autres classes).
- Les stages imposés ne répondent pas aux besoins exprimés, ni par leur contenu, ni par leur organisation.
- Du travail est demandé hors de ces temps de formation, obligeant l'organisation au sein des écoles de réunions toujours plus nombreuses pour "mettre en commun", "discuter", voire "rendre des tableaux" qui ne servent pas à mieux travailler dans nos classes.
- Nous ne percevons pas la prime REP+ mais en plus nous perdons la prime REP chaque jour de stage. Nous travaillons plus pour gagner moins!

Espérons que l'expérimentation aura permis à l'administration de corriger tous les dysfonctionnements pour la rentrée 2015.

Une lutte déjà engagée sur le bassin d'Argenteuil l'an passé

Les craintes étaient, comme aujourd'hui, la disparition des lycées du dispositif d'éducation prioritaire. L'ensemble des lycées auraient alors été touché par la montée des effectifs par classe, une baisse de la DHG, une perte des bonifications salariales et de mutation.

Alors, dès le mois de Janvier 2014, les lycées d'Argenteuil, tous classés « ZEP » sont entrés dans la mobilisation contre la réforme de l'éducation prioritaire. La mobilisation a duré jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle a pu prendre différentes formes, occupation d'établissement, journée de grève avec rassemblement devant la préfecture ou le ministère de l'éducation nationale, manifestation, entretien avec la DASEN.

L'aspect positif de la mobilisation de l'an dernier a été la cohérence faite aux différentes instances lors de nos entretiens. Elle démontre une implication profonde des enseignants non pas que pour leur établissement mais pour l'éducation des élèves sur Argenteuil. Elle a permis de développer des liens entre les établissements et de démontrer l'appropriation de leur outil de travail par les enseignants.

La CGT Educ'action 95 à participer grandement à la réussite de ces actions et à la création de lien entre les établissements d'Argenteuil. Il faut maintenant poursuivre afin que l'ensemble des élèves de lycées relevant de l'éducation prioritaire puissent prétendre à une émancipation grâce à l'École.

Suite à cela, une journée de grève et de manifestation, suivie, a eu lieu sur Garges-Lès-Gonesse mardi 31 mars en même temps que se déroulait le CTSD sur le premier degré. Ce CTSD a permis de mettre en avant la vision faite par l'administration de l'éducation prioritaire. Notre représentant a soumis les problèmes des écoles de Garges-Lès-Gonesse concernant l'éducation prioritaire. Il lui a été répondu par un DASEN adjoint que : « les seuils étaient les mêmes dans les REP+ et que désormais l'éducation prioritaire ne devait plus rimer avec moyens supplémentaires mais performance pédagogique. »

L'expérimentation n'aura donc servi qu'à faire passer plus gentiment la réforme.

Et dans les lycées ?

De plus, la question des lycées reste encore floue. L'annonce effectuée suite au CTM du 17 Décembre 2014 n'avait pour but que de calmer les esprits et tuer la mobilisation. Déjà en mai 2013, la question évoquée en réunion à la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DEGESCO) avait été accueillie avec le plus grand mépris. "Le ministre a déjà expliqué que cette question serait traitée ultérieurement" nous avait-on répondu.

Actuellement aucune autre information n'a été donnée alors que les lycées sont en train d'acter leur DHG et leur fonctionnement pour l'année prochaine.

Les propositions de la CGT Educ'action

La CGT Educ'action revendique une transformation radicale de l'École, libérée de la vision élitiste actuelle et de la reproduction sociale. Elle revendique, pour cela, une modification profonde des programmes et de l'évaluation, dans le but de permettre aux élèves de construire collectivement une véritable culture commune, et une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. Elle revendique aussi pour les personnels une diminution du temps de service et l'inclusion du temps de concertation dans celui-ci afin de faire émerger une véritable équipe éducative. Mais, pour permettre cette transformation de l'École, il faut donner les moyens dont elle a besoin et diminuer le nombre d'élèves par classe afin d'améliorer leurs conditions d'études et les conditions de travail des personnels. Cet effort est d'autant plus nécessaire pour les enfants issu-e-s des classes populaires qui n'ont bien souvent pas les codes de la culture dominante. C'est cet effort budgétaire qui est nécessaire et qui doit être bien supérieur aux augmentations indemnitaires. Sans cela, l'École ne sera jamais prioritaire autrement que dans les discours du gouvernement.

Alexandre Marès
Membre associé au bureau de la
CGT Educ'action 95



Bilan des élections professionnelles

Résultats nationaux :

Il n'est pas inutile de revenir sur quelques éléments chiffrés concernant les élections professionnelles. Au niveau national :

On observe globalement une hausse de la participation qui passe de 38,54% à 41,73% pour le scrutin de 2014. La CGT Educ'action conserve sa représentativité avec un siège au comité technique ministériel. En revanche, elle passe de 22 598 voix à 21 300 soit une baisse de près de 1 300 voix. Cela donne une évolution négative : 2011 6,47% 2014 5,5 %.

Une des informations importantes est donc que nous évitons de peu de ne pas être représentatif. Pour mémoire, la représentativité détermine les moyens de fonctionnement pour l'ensemble des syndicats. Les accords de Bercy de 2010, auxquels la CGT Educ'action s'est opposée, prévoyait une répartition des moyens syndicaux de la manière suivante :

- 50 % des moyens alloués aux seules organisations représentatives.
- 50 % des moyens alloués au prorata des résultats des différentes organisations aux élections.

Les moyens correspondent dans la fonction publique aux décharges utilisées par les organisations pour faire fonctionner leur syndicat aussi bien au niveau local que national.

Deuxième information : Le SNALC fait son entrée au CTM à la place de SUD qui n'est pas représentatif pour la prochaine mandature.

Troisième information : la FSU connaît une baisse importante au profit de FO et de l'UNSA. Cela se traduit pour la FSU par une baisse de 5 points pour le CTM.

Résultats académiques :

Progression globalement pour le CTA. Augmentation de 67 voix. Nous gardons la représentativité pour le conseil technique en étant la 5^{ème} organisation. Nous observons en revanche une baisse du vote PLP au niveau académique. Cela se traduit par une perte du 5^{ème} siège que nous avons obtenu lors du dernier scrutin. Nous conservons malgré une baisse notre siège chez les certifié-e-s en dernière position. Nous augmentons chez les CPE sans obtenir de deuxième siège. Nous ratons au tirage au sort un siège chez les ADJAENES. Nous perdons notre représentation à la CCP des surveillants mais gagnons un siège dans celles des enseignants en devenant ainsi la 1^{ère} organisation.

Résultats départementaux :

Baisse du vote pour la CGT Educ'action 95. Nous perdons 10 voix tout en gardant notre représentativité avec 536 voix. On constate une forte hausse dans le 1^{er} degré 28 voix qui ne nous permet pas d'obtenir un siège à la CAPD à la différence du 92 qui proposait également une liste d'union avec SUD. Nous échouons à 49 voix du siège. Cette hausse associée à notre baisse globale implique une baisse des votes dans des corps comme les certifié-e-s et ou les PLP. Nous obtenons pour la première fois un siège à la CHSCT départementale.

Un constat : le recul des organisations de transformation sociale.

C'est un des constats que l'on peut dresser. L'absence de Sud au CTM est un signal fort. C'est une marque du recul des organisations progressistes qui ne sont plus majoritaires dans cette instance. Il ne s'agit pas de se bercer d'illusions sur le fonctionnement des instances du dialogue social. Un non au CTM ne signifie pas le retrait d'un projet de décret, de loi ou de circulaire. En revanche, cela donne une photographie, une tonalité aux échanges qui ont lieu au niveau national. C'est aussi une photographie de notre profession, nos collègues.

Le poids du contexte économique et social :

Ces résultats traduisent tout d'abord une évidence. Notre secteur n'échappe pas au contexte économique et social. L'austérité comme modèle pèse sur les personnels de l'éducation comme les autres salarié-e-s. Le gel du point d'indice depuis 2010 pèse sur le pouvoir économique, c'est un fait, et favorise l'impression de déclassement du milieu enseignant. A cela s'ajoute les discours répétés sur les failles du système éducatif et l'absence de perspective syndicale ou politique. Les 60 000 postes dont on attend encore la création ne permettront pas, quoi qu'il arrive, une amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels. Ils seront dans le meilleur des cas un moyen de limiter l'impact de la croissance démographique sans agir directement sur des leviers comme les effectifs par classe, les dédoublements...

Une proposition progressiste et de transformation sociale comme celle de la CGT Educ'action peine, dans ce contexte, à convaincre, à se faire entendre face à la résignation et la montée de l'individualisme. La situation de la confédération, si on ne peut lui attribuer le recul de notre organisation en terme de suffrages, explique une partie de la différence entre

les votes locaux (académiques et départementaux) et les votes nationaux (la somme de nos voix au CTM est inférieure à la somme des votes pour le CTA). Il reste que cela n'a pas facilité le travail des militant-e-s sur le terrain.

Un repli sur le métier :

L'absence de perspective globale a notamment pour conséquence le repli sur le métier, sur le statut. C'est une partie de l'explication de la progression forte de FO. Ce syndicat a mené une campagne sur la réforme des statuts enseignants. Les chantiers métiers menés lors du printemps dernier ont été l'objet d'une campagne sur les risques inhérent à la reconnaissance des tâches annexes du métier d'enseignant. La CGT Educ'action s'est pour sa part prononcée contre les propositions du gouvernement. FO également. La FSU s'est abstenue. Si on ne peut arriver à des conclusions définitives sur l'analyse du scrutin, il apparaît néanmoins que ce point a pu entraîner un vote « sanction » contre l'organisation majoritaire accusée de trahison.

Pourtant, si nos positions se rejoignent parfois dans les votes et dans les luttes avec FO, nous ne partageons pas la même vision de l'école. FO se positionne comme le garant des statuts en refusant toute forme d'évolution. C'est ainsi se dédouaner d'une analyse approfondie des inégalités du système et de ses buts. Il reste que dans la situation actuelle, ce positionnement permet la rupture ou du moins la distance avec le gouvernement. Rupture beaucoup plus compliquée pour la FSU.

Quelques perspectives pour notre syndicat :

Au delà de l'analyse, ce scrutin doit nous permettre de dresser des perspectives. Voici donc quelques pistes :

- Renforcer le travail avec nos sections. C'est une des orientations de notre dernier congrès départemental. Nous savons que notre développement aussi bien électoral qu'en terme de syndicalisation passe par un travail de terrain entre nos bases organisées et le bureau départemental. Le travail qui a été effectué par nos militants a permis à la CGT Educ'action de se maintenir dans le Val d'Oise en gardant un siège au CTSD et en obtenant pour la première fois un siège au CHSCT.

- Favoriser le développement des luttes. Notre progression dans le premier degré s'explique notamment par l'activité menée dans les différents bassins du département que ce soit pour appuyer localement les collègues ou dans le cadre de la lutte contre la réforme des rythmes scolaires. Notre progression en terme de voix ne suffit pas à obtenir un siège à la CAPD. Il reste que cela récompense l'investissement de notre syndicat qui s'oppose à toute forme de corporatisme. Nous devons donc continuer à créer du lien sur le terrain en favorisant les pratiques collectives et en proposant une école émancipatrice.

- Poser la question de l'unité syndicale. Les élections professionnelles sont un moment de la vie syndicale. Cela ne doit pas être une fin en soi. La liste commune avec SUD dans le premier degré reconduite pour la troisième fois connaît une progression constante depuis 2008. Notre liste était conditionnée à un travail commun. Cela ne doit pas s'arrêter à la fin des élections. La division syndicale est un frein au développement des luttes dans l'éducation comme dans le monde du travail plus globalement. Il est de notre responsabilité de permettre un approfondissement des relations et du travail entre les organisations se réclamant de la transformation sociale.

Mathieu Moreau,

Co secrétaire CGT Educ'action 95

L'écho des luttes dans le Val d'Oise

Mobilisation à Garges pour une véritable politique de l'éducation prioritaire !

Mardi 31 mars, les collègues, parents et élèves de Garges étaient en grève à l'appel de l'assemblée générale premier et second degré de la ville et sur un préavis de la CGT Educ'action 95 et de SUD éducation 95. 500 personnes ont défilé dans les rues de la ville pour réclamer des moyens, une véritable politique de l'éducation prioritaire permettant la réussite de tous, la fin des pratiques managériales à l'oeuvre au sein des REP +. Dans le même temps, vous trouverez un bilan de l'intervention de la CGT Educ'action lors du groupe de travail sur la carte scolaire dans le premier



dégré et transmise aux collègues de la ville de Garges. Une demande d'audience auprès de l'IA et de la ministre a été transmise avec la signature de la CGT Educ'action 95.

Victoire au collège Jean Zay



La lutte paie ! Le collège Jean Zay à Saint Gratien a obtenu satisfaction dans sa

lutte. Après 2 jours de grève à l'appel de la CGT Educ'action 95 et de SUD Education 95 ainsi qu'un blocage des parents, l'ouverture de la quatrième 5eme pour l'année prochaine a été actée ce qui était une revendication des collègues.

Après une deuxième réception à l'IA, les collègues ont enfin été entendus par l'inspection. Félicitations aux camarades qui ont mené une lutte victorieuse pour de meilleurs conditions

des travail pour les élèves et pour les personnels.

Vous pourrez également retrouver des images de la mobilisation à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=PF7ShxQ5stY>

La section du collège J. Zay



Page 8

Le journal de la CGT
Educ'action 95



La CGT Educ'Action dans le Val d'Oise:

Nos permanences :

- Le mardi de 10 H à 17 H.
- Le vendredi de 10 H à 17H.

Nos coordonnées:

Vous pouvez nous joindre au
01 34 10 02 55 ou au 06 88 77
36 17

Vous pouvez également nous écrire :

CGT Educ'Action 95 boulevard
Leclerc (ancien boulevard Lé-
nine) Espace Mandela 95100
Argenteuil

sden-cgt-95@wanadoo.fr

Les instances auxquelles nous participons :

Au niveau départemental :

- Nous siégeons au CTSD (comité technique spécial départemental).
- Nous siégeons également au CHSCT départemental.

Au niveau académique :

- Nous siégeons dans les CAPA (Commission administrative paritaire académique) PLP, Certifiés, CPE.
- Nous siégeons également au CTA (Conseil technique académique)

Les sites internet de référence :

- Retrouvez à l'adresse suivante notre blog (www.educaction95.com) Vous pourrez consulter les dernières informations concernant les luttes dans le département et plus largement dans l'éducation nationale.
- www.premiumorange.com/uaserver/cadre_2.htm C'est le site académique sur lequel vous trouverez les principales informations paritaires.
- <http://www.unsen.cgt.fr/> C'est le site national où vous trouverez les principaux textes de référence.